

**Ras le bol en cat. B, mais R.A.S. en cat. C...
Serait-ce dû au « bouddhisme » !?**

Les vidéos de chats font le buzz sur internet ?

Pourquoi alors ne pas pas employer leur image dans une expression syndicale...

SOMMAIRE :

| | |
|--|---------------|
| Introduction | <i>Page 2</i> |
| I – Cas particulier | <i>page 2</i> |
| II – Approbation de PV | <i>page 2</i> |
| III – Information de la CAPC | <i>page 2</i> |
| IV – Refus de mutation | <i>page 3</i> |
| V – Demandes de radiation | <i>page 3</i> |
| VI – Demandes d'inscription hors-période | <i>page 3</i> |
| VII – Emplois offerts par enquête | <i>page 4</i> |
| VIII – Tableau Général des mutations 2016 | <i>page 4</i> |
| IX – Mutations des spécialistes 2016 | <i>page 4</i> |
| X – Mises à disposition | <i>page 4</i> |
| XI – Détachement | <i>page 4</i> |

Introduction

1°) présents



a) **Présidence** : cette commission était présidée par Alexis LOPES, chef du bureau A2. La séance a été ouverte à 9h30.

b) **Organisations syndicales (OS) présentes** : CGT, CFDT, SOLIDAIRES, UNSA et SNCD-FO.



c) **pour SOLIDAIRES** : siégeaient Yannick Devergnas (titulaire), Anne-Gaëlle Cendre (suppléante) et Gérald Mancell (expert).



d) **secrétariat adjoint** : (pour les syndicats) : CFDT.



2°) Préalables

a) **CGT** (déclaration) : situation au CSRH, souffrance au travail accentuée par la réduction des effectifs, recours aux vacataires, externalisation des missions, carte cybèle, impact des restructurations sur les tableaux de mutation.

b) **FO** (propos) : Les vacataires au CSRH n'ont que des contrats d'un mois et une semaine de formation, difficile de développer une technicité dans ces conditions.

c) **SOLIDAIRES** (propos) : Évoque le reclassement des ACP2 au niveau des nouvelles grilles PPCR (cf points du CR du GT¹), l'UNSA et FO rejoignent l'analyse.

I – Examen d'un cas particulier



A) Présentation : il s'agissait de licenciement d'un AC1 stagiaire, pour raisons médicales.



B) Vote : POUR unanime : parité administrative et syndicale (outre l'aspect médical, le comportement de l'agent a nourri des inquiétudes relatives à la sûreté de l'État).

II – Approbation de Procès-Verbal (PV)



A) Présentation : Il s'agissait de l'approbation du PV de la CAPC n°6 du 19/04/16 (1^{er} tour de mutation 2016).



B) Vote : POUR unanime (malgré passage à la trappe des propos sur le problème du recrutement d'agents présentant un risque de menace pour la sûreté de l'État).

III – Information de la CAPC *(absence de vote et de débat)*



Nota bene : Le Président a indiqué que dans le cadre des mutations au titre de l'article 60 ainsi que de la priorité RC, les justificatifs fiscaux devront être fournis (injonction de la loi). Pour l'article 60, la mutation ne pourrait plus être demandée au titre du conjoint handicapé (si l'agent ne l'est pas lui-même).

A) Mouvements réalisés au tableau général depuis la CAPC du 19/04/2016 (5 agents²)

B) Modification d'un mouvement réalisé lors de la CAPC du 13/04/16 (Muté sur son choix prioritaire, classé 1^{er})

C) Régularisation de mouvements proposés lors de la CAPC du 13/04/16 (2 agents, n'avaient pas été repris sur la liste des mouvements proposés suite à une erreur matérielle).

D) Mouvements internes dans les DOM & COM (18 agents)

1°) à la Guadeloupe (3 agents)
2°) à la Martinique (6 agents)

3°) à la Réunion (7 agents)
4°) à Mayotte (2 agents)

E) Annulation de mutations (5 agents)

→ suite à promotion au grade de contrôleur : 4 agents
→ suite à avis médical : 1 agent.

1 http://www.solidaires-douanes.org/wp-content/uploads/2016/09/2016-09-23_GTR_PPCR_compte-rendu.pdf

2 Pour garantir l'anonymat de l'ensemble de nos collègues féminins et masculins, le genre masculin est employé par défaut dans l'ensemble de ce compte-rendu.

IV – Examen des refus de mutation (10 agents)

? 1°) Présentation

Il y avait 10 agents de refus de mutation à étudier.
L'Administration a accepté tous les refus mais a appliqué des mesures administratives (2 ans sans pouvoir déposer une demande de mutation et perte des points de bonification à la résidence) à 2 d'entre eux.

2°) Commentaires

Il fut plus aisé aux organisations syndicales de s'exprimer en CAPC n°6 que lors de la CAPC n°5 survenue quelques jours auparavant³.

V – Demandes de radiation des TAM 2016 (102

demandes)



A) Sur demande (il peut y avoir plusieurs (dizaines de !) demandes par agent)

a) tableau général

81 demandes, dont 2 de retrait « demande liée ».

b) tableau spécialistes

11 demandes.



2°) Vote (global) :
POUR unanime.



B) liées à des motifs de gestion ou des erreurs de saisie

? a) Présentation 9 agents, promus contrôleurs dont :

→ 7 promus par concours, → 2 promus par liste d'aptitude.



b) Vote (global) :
POUR unanime.

VI – Demandes d'inscription hors-période

1°) Inscriptions au tableau général



A) au titre de la priorité pour rapprochement de conjoints

12 agents avec vote dissocié :

→ Global pour 10 dossiers, acceptés.

→ Puis 2 cas particuliers, qui ont été écartés (conjoint en CDD ; vie conjugale non établie selon le cadre administratif).



B) dans le cadre de la réorganisation des services – 15 agents

Acceptation du tableau, agents réorganisés prioritaires.



C) pour inaptitude à l'exercice de fonctions en surveillance (SU)

– 2 agents, tous acceptés.

Vote : POUR unanime.



D) Autres motifs – 6 agents

Tous acceptés.

Vote : POUR unanime. La parité syndicale a permis notamment de modifier l'appréciation de la haute administration. Par ailleurs problèmes évoqués par la CGT (avec appui FO) sur la BSI Millau.

2°) Inscriptions au tableau spécialistes



A) en suite de stage de formation initiale de spécialiste – 5 agents

→ 2 maîtres de chien anti-stupéfiants (MCAS), 2 motocyclistes, 1 marin-pont.

Tous acceptés, vote POUR unanime.



B) Autre motif – 1 agent

Accepté mais l'unité n'étant pas encore en place, débutera en mise à disposition (MAD) sur une autre unité.

3 Sur ladite CAPC, voir notre compte-rendu (bas de page 3) : http://www.solidaires-douanes.org/wp-content/uploads/2016/11/2016-10-06-CAPC5_mutations_2eme_tour_CR.pdf

VII – Emplois offerts par enquête



1°) Emplois pourvus



A) DOD Marseille (DNRED)
9 candidats.
Personne de pris, poste pourvu par un B.



B) Service Facturier (SFACT) à Paris – 2 candidats. 1 seul agent accepté (le 2^{ème} est sous le coup d'une sanction administrative, dont l'effet devrait prendre fin en 2017).



C) Enseignant MCAS (maître de chien anti-stupéfiants) à l'Ecole Nationale des Douanes La Rochelle (END LR) : 0 agent retenu (4 candidats, mais aucun ne satisfait aux exigences de la fiche de poste).
D) Enseignant chef de quart à l'END LR : 0 candidat.

VIII – Mouvements proposés au titre du Tableau Général des Mutations



A) Cas particulier
Agent non muté, malgré ses différents choix d'affectations (sous le coup d'une sanction administrative).



B) Transferts d'emploi
3 emplois du Centre des Services Partagés (CSP) de Paris transférés vers la résidence de Paris DI (suite à la création du Service Facturier – SFACT).



C) reclassements
9 agents SU reclassés CO (inaptitude), dont 1 de dernière minute.
Vote : 9 POUR unanime



D) Vote du tableau général

→ POUR : parité adm^{ive}, CFDT, UNSA et SNCD-FO.
→ CONTRE : CGT et SOLIDAIRES (*motifs : nous ne votons pas contre les collègues, mais contre les mutations forcées dues aux réorganisations.*)

IX – Mouvements proposés au titre du tableau des spécialistes



→ POUR : parité adm^{ive}, CFDT, UNSA et SNCD-FO.
→ CONTRE : CGT et SOLIDAIRES (*motifs : nous ne votons pas contre les collègues, mais contre les mutations forcées dues aux réorganisations.*)

Statistiques :

Il y a pour ce 2^{ème} tour de mutation :
→ 97 mouvements, dont 16 en raison de réorganisation de services (16,5%) et 3 transferts d'emplois (3,1%),
→ 14 mutations au titre des spécialistes, (dont 5 vers les DOM)
→ 3 conversions de CO en SU
→ 17 conversions de SU en CO

X – Mise à disposition

(1 agent)

Pas d'examen du dossier suite à blocage de la DI d'« accueil » (dossier transmis depuis avril). L'agent a des enfants nécessitant d'être scolarisés en établissement spécialisé.
Le seul établissement convenant à ses besoins se trouve au sein de la DI d'« accueil ». L'ensemble des représentants du personnel ont soutenu la demande et ont proposé une motion.

XI – Détachement

(8 agents)

- **provenance** : 2 du ministère, 3 autres de la Fonction Publique d'Etat, 2 de la Territoriale, 1 de l'hospitalière.
- **affectation** : 1 logistique des supports de communication, 1 SFACT, 1 SINDFR, 1 TSI et 4 secrétaires à la DG.
→ **Vote** : validation de l'ensemble des demandes sauf pour SOLIDAIRES, qui a voté contre (préférence pour le recrutement interne et dénonciation du manque de recrutement par concours OPCO-AG en catégorie C.



SOLIDAIRES Douanes était représenté par Yannick DEVERGNAS (titulaire), Anne-Gaëlle CENDRE (suppléante) et Gérald MANCELL (expert). Pour toute question, n'hésitez pas à les contacter.